

Passy, le 11 janvier 2017

## Les navettes du transport à la demande au Pays du Mont-Blanc aux couleurs Montenbus

Depuis quelques jours, les navettes du service de transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc ont fait peau neuve. Ce nouveau flocage des véhicules vient souligner le changement de nom et les évolutions du service mises en place en ce début d'année.



Pour une adhésion annuelle maximale de 40 euros, habitants et touristes peuvent bénéficier de ce service intercommunal et circuler facilement au plus près de leurs besoins sur les dix communes entre les 380 arrêts du territoire. Afin de simplifier les démarches d'inscription, le site [www.montenbus.fr](http://www.montenbus.fr) a été mis en place et les usagers peuvent s'abonner puis réserver leur trajet directement en ligne jusque deux heures avant le départ. Le numéro de téléphone quant à lui n'a pas changé : 0 800 20 13 74. Il existe désormais deux nouveaux arrêts : le Parc relais à Sallanches, un lieu de rendez-vous idéal pour pratiquer le covoiturage et la Maison de santé à Megève, pratique pour toute consultation médicale.

Martine PERINET, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc en charge des transports et déplacements tient à souligner que : *En deux ans, ce service a connu une forte augmentation avec 500 nouveaux abonnés et 2400 courses supplémentaires. La CCPMB prend en charge 80% du coût des trajets car nous tenons à ce que Montenbus soit accessible au maximum de personnes. Dans un contexte où la préservation de la qualité de l'air est plus que jamais une priorité, ce service de transport en commun de proximité prend tout son sens.*

### Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, [e.amblard@ccpmb.fr](mailto:e.amblard@ccpmb.fr)  
Laurie CERIOLI, contact technique – [l.cerioli@ccpmb.fr](mailto:l.cerioli@ccpmb.fr)